UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Marseille, le 03 mars 2021

Mesdames, Messieurs, chefs de service

L'UNARM déplore n'avoir reçu de réponse à aucun de ses 22 courriers précédemment adressés en date du 14 août 2020.

Alors que plusieurs expérimentations, permanentes ou temporaires, ont débuté sur divers sites, les informations disponibles du terrain ou dans la presse, font état de situations que l'association évalue comme dangereuses pour la profession.

- En premier lieu, il nous parvient que sur divers sites, les OSNP ne sont pas présents en Back Office au Niveau 2, et n'interviennent qu'en soutien des médecins régulateurs de la PDS.

  Alors que l'instruction de la DGOS aux sites pilotes expérimentateurs, dans son annexe 1, spécifie que l'OSNP « poursuit l'analyse de la demande du patient et la qualification de l'appel… », ce choix d'organisation fait reposer la totalité de la charge de travail d'accueil, de qualification et d'orientation des appels aux seuls ARM, ce qui revient à la situation existante actuellement dans les SAMU.

- Sur l'ensemble des sites, le temps de traitement de l'appel consacré à sa qualification en N1 est contraint, souvent en dessous de 30 secondes.

  L'UNARM rappelle ses recommandations, déposées devant le Groupe Experts SAS à l'IGAS en juillet 2019 : le temps de traitement de l'appel aux fins de sa qualification en AMU ou PDS, doit rester compris entre 60 et 90 secondes afin de ne pas majorer la prise de risques professionnels pour les ARM dont la responsabilité peut être engagée sur cette action.

- L'UNARM regrette une fois de plus, que ces expérimentations se mettent en place sur un contingent d'ARM en poste, qui n'a été ni calibré ni majoré.

Notre association professionnelle qui entend demeurer force de proposition sur ce dossier, sensible pour la profession, compte sur votre coopération afin de permettre aux professionnels d'exercer dans les meilleures conditions de travail possible, mais surtout dans le respect des recommandations de qualité et de sécurité des soins récemment éditées. Les contraintes budgétaires qui guident actuellement les décisions, ne doivent pas impacter plus avant la qualité de vie au travail des ARM, en permanence sous contraintes, et nos organisations parfois fragiles.

Avec notre parfaite considération

Patrice BEAUVILAIN
Secrétaire Général
07.82.57.73.72